VISITE DE BOUTEFLIKA EN FRANCE

Aucune date n'a encore été arrêtée

Les officiels algériens et français ont fini par accorder leurs violons au sujet de la visite d'Etat en France que doit effectuer Abdelaziz Bouteflika. Cette visite aura bien lieu, mais aucune date n'a encore été arrêtée.

Le flou commence à se dissiper à propos de la visite que doit effectuer Bouteflika à Paris. «Aucune date n'a été fixée pour cette visite, même si le mois de juin a été évoqué. Nous travaillons avec les autorités algériennes à sa préparation», a indiqué Eric Chevallier, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, lors d'un point de presse animé jeudi.

Ce responsable vient donc confirmer les propos tenus, la veille, à Alger, par Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat et représentant personnel du président de la République. Intervenant au terme d'une réunion de l'Alliance présidentielle, Belkhadem avait précisé que la date de cette visite n'était toujours pas arrêtée. L'ambassadeur de France à Alger aurait-il précipité les choses en déclarant que ce voyage devrait avoir lieu pour le mois de juin ? En effet, le 22 avril dernier — soit trois jours après la prestation de serment de Abdelaziz Bouteflika —, l'ambassadeur de France en Algérie avait précisé qu'une invitation à se rendre à Paris en juin avait été transmise au président algérien.

Au-delà de cette question de timing, il semble que les autorités françaises attendent Bouteflika avec «impatience». C'est du moins ce qui ressort des propos de Jean-Marie Bockel, le secrétaire d'Etat français à la Défense et aux Anciens combattants, au sortir d'un entretien avec le ministre algérien des Affaires étrangères. «Nous avons évoqué la perspective de la visite du président Bouteflika. Nous travaillons dans un très bon esprit à la préparation de cette visite et nous sommes très en attente de pouvoir accueillir, comme il le mérite, le président Bouteflika.»

Tarek Hafid

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE ÉLECTIF DE L'ANR

Ajournement de dernière minute

Convoqué pour le jeudi 14 mai, le congrès extraordinaire électif de l'Alliance nationale républicaine (ANR) n'a pas pu se tenir. La raison ne relève pas d'écueils administratifs mais plutôt de légèreté organique.

Le congrès a été convoqué par le bureau national de l'ANR alors que statutairement, un tel conclave relève de la compétence exclusive du conseil national du parti, devait expliquer Nedaf Lakhdar, le chargé de la communication.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - la Mutuelle des travailleurs des matériaux de construction de Zéralda connaissait, jeudi dans la matinée, la grouille singulière des rendez-vous partisans. Des congressistes, venus de l'intérieur du pays, avaient rejoint l'enceinte, la veille et y avaient passé la nuit.

La nuit a dû voir se tenir bien des conciliabules en perspective du lendemain où l'ANR devait se doter d'une direction élue, surtout d'un président, après la retraite à la fin janvier dernier de son ancien président, Réda Malek. Le lendemain, les frustrations étaient visibles.

Le congrès, qui n'a bénéficié, il faut le souligner, que d'une timide annonce médiatique, et donc publique, a été ajourné. Le motif étant que sa convocation était antistatutaire. C'est, nous explique-t-on, le bureau national du parti qui s'était rendu auteur de sa convocation alors que, en la matière, c'est le conseil national qui jouit de la prérogative. Ce manquement statutaire rendait inéluctablement les résultats du congrès caducs.

Aussi, il ne valait pas la peine de le tenir. Mais comment s'est-il pu que les membres du bureau national de l'ANR ne se soient pas éveillés à cette disposition statutaire qui dispose que seul le conseil national du parti est habilité à convoquer un tel conclave ? Cette inadvertance pourrait ne pas en être véritablement une. Il se dégage comme l'impression que l'ANR couverait des tiraillements organiques intenses et qu'une adversité rongerait en sourdine le parti.

Déjà que durant la campagne électorale pour l'élection présidentielle d'avril dernier, l'ANR s'est distinguée par deux positionnements antinomiques. Sa représentation à Oran s'était fendue d'un soutien à la candidature du président Bouteflika.

Le bureau national, du moins certains de ses membres, s'en étaient promptement démarqués, rappelant la déclaration testamentaire de Réda Malek au moment de l'annonce de sa retraire, à savoir que le parti devait demeurer jaloux de son autonomie par rapport au pouvoir.

Lourd héritage qu'il est difficile de préserver en cette période de course effrénée à l'allégeance au souverain.

C'est vraisemblablement cette ligne de conduite tracée par Réda Malek qui opérerait comme bande de fracture entre les fidèles au «testament» du père fondateur et les partisans d'un changement de cap. C'est pour cela que la succession à Réda Malek, qui devait être réglée ce jeudi, est tout sauf une simple formalité.

En attendant la reconvocation d'un autre congrès par le conseil national du parti, trois noms circulent comme postulants en puissance pour la présidence de l'ANR. Il s'agit de Naït Abdelaziz, Nedaf Lakhdar et de Ferras Djallal.

S. A. I.

Fuite de gaz à la raffinerie de Skikda

Une fuite de gaz s'est produite, ce mercredi, dans l'unité de traitement du gaz à la raffinerie de Skikda. Elle a coïncidé avec la visite d'inspection et de travail du ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khellil.

Selon des sources concordantes, c'est au moment où le ministre assistait à une présentation exhaustive de la situation physique de l'unité Topping Condensat, faite par le directeur de ce projet, dans l'auditorium du même complexe, que l'incident s'est produit.

«C'est très dangereux», nous a confié notre source avant d'enchaîner : «Dieu merci, la situation a été vite maîtrisée par les services compétents.»

SITUATION SÉCURITAIRE

De qui se moque Abou Mohamed Al-Maqdissi ?

Jamais depuis son apparition en Algérie avec le MIA de Mustapha Bouiali à la fin des années 1970, le terrorisme islamiste en Algérie n'a connu parmi certains prédicateurs moyen-orientaux une réaction aussi remarquée que celle qui est apparue depuis le début de l'année en cours. Le GIA dans sa barbarie avait bien entraîné, à partir du milieu des années 1990, tous ceux qui lui avaient apporté leur soutien à s'en démarquer. Mais, pour eux, il s'agissait plutôt de dénoncer les «dérives» de son terrorisme que de condamner son «djihad» qu'ils considéraient comme justifié tant qu'il en observait l'art et la manière. Pour eux, l'Algérie n'était rien d'autre qu'un pays dirigé par des «apostats» et autres «mécréants» dont le souci premier est de détourner son peuple musulman de la voie de Dieu et de l'Islam. Echaudés par l'expérience du GIA, ils ont laissé le GSPC, construit sur les cendres de son prédécesseur, tracer son itinéraire dans un isolement relatif, mais de moins en moins marqué, au fur et à mesure qu'il montrait à travers ses pratiques qu'il épousait assez étroitement les grandes lignes de ce que devait être le salafisme armé en ne s'attaquant qu'à l'Etat et ses agents. Les premiers à s'en intéresser ont été les milieux proches d'Al-Qaïda, à travers, par exemple, le soutien visible et public d'un Abou Jendel El-Azady en 1999-2000, à la suite d'un communiqué du GSPC réagissant à l'arrestation en France de certains de ses membres. Il y en eut également d'autres, comme Abou Bassir Et-Tartoussi qui a essayé de «corriger» certaines de ses pratiques qu'il devrait s'interdire comme l'assassinat des «militaires réservistes» ou plus tard, à partir de 2004, la «guerre contre les étrangers», tout en restant totalement opposé à toute idée de «réconciliation». Découvrir dans le milieu des prédicateurs salafistes un seul nom qui s'est opposé clairement au terrorisme en Algérie relève de l'utopie. Il a fallu attendre les années 2000 où, dans le sillage de la «concorde civile» et surtout après le 11 septembre 2001, que certaines voix émargeant dans le wahhabisme officiel saoudien ont commencé à se sentir concernés par le terrorisme sévissant en Algérie au nom de la doctrine qu'ils représentaient.

Mais leur crédibilité dans la sphère terroriste était très relative du fait de leur proximité réelle ou supposée par rapport aux autorités de leur pays. N'empêche que leurs «fatwas» sur la nullité religieuse du terrorisme en Algérie, même si elles n'ont pas eu un grand impact, elles ont installé le doute dans les convictions de certains terroristes, notamment les «égarés» au sens premier du mot, pour lesquels la main tendue de la «réconciliation» a fait le reste.

Avec l'arrimage du GSPC à Al-Qaïda en septembre 2006 et sa mise officielle sous tutelle en janvier 2007, la situation a changé. Il n'avait plus à se soucier de ses références doctrinales. Il n'avait plus qu'à suivre les orientations de l'organisation mère qui dispose de toute une armée de théoriciens et d'idéologues ou apparentés et reconnus comme tels par ses partisans. Parmi ces derniers, Abou Mohamed Al-Maqdissi, de son vrai nom Assem Mohamed Tahar Al-Barqaoui Al-Outeybi.

Des journaux de la presse algérienne ont publié ces derniers jours une «lettre» de ce dernier, censée être adressée à «Al-Qaïda au Maghreb» où il s'en lave les mains de «certains extrémistes qui se précipitent contre les biens et les vies de musulmans en se référant à certains de (ses) écrits». Pas plus, sinon du blabla, et pas la moindre allusion dans cette lettre ni à l'Algérie ni à l'ex-GSPC. Pour mémoire, ce même «théologien» a eu à réagir contre le terrorisme de Zerqaoui en Irak. Mais là, c'était publié clairement sur son propre site sous le titre «Zerqaoui, assistance et conseils» où il s'élevait contre les véhicules piégés, les enlèvements d'étrangers, les attaques en milieu urbain, etc. Mais concernant l'Algérie, il a une toute autre approche avec le courage intellectuel en moins pour le clamer. Pis, il existe depuis longtemps dans son site Internet, en ouverture, un « avertissement » où il est noté que la seule partie autorisée à parler en son nom est ce site même.

Et tout ce que lui prêteraient des journaux ou des auteurs en son absence (il est souvent en prison, en Jordanie) à travers les médias n'est pas crédible tant qu'il n'est pas publié dans cette même tribune. Et cette «lettre» censée être adressé aux Algériens n'y est évidemment pas publiée. Mais le plus criminel est que dans le site de cet énergumène présenté comme se démarquant d'Al-Qaïda au Maghreb, juste sous cet «avertissement», en page d'accueil, il est présenté, depuis que sa «lettre» a paru dans des journaux algériens, en grands caractères, en couleurs, la couverture d'une brochure au titre très parlant : «Contre les reproches faits aux moudjahidine du Maghreb de l'islam». Cet opuscule est l'«œuvre» d'Abou Yahia Al-Liby, un des prédicateurs les plus en vue, membre du staff dirigeant d'Al-Qaïda mère qu'il a publié à la fin août dernier après la série d'attentats suicides en Kabylie. Un des prédicateurs qui a dénoncé ces actes criminels y est passé au vitriol. L'Etat algérien, foulé aux pieds. L'ex-GSPC, porté à bout de bras.

Mohamed Issami